SMA magazine
Le magazine d'information de Saint-Malo Agglomération
n°11 / janvier 2023

Insertion et cohésion sociale

Moins spectaculaires que les opérations de renouvellement urbain, l'insertion et la cohésion sociale n'en sont pas moins les deux autres piliers essentiels du contrat de ville. Les initiatives se multiplient et se structurent. Les projets s'affinent.

Près de 12 000 heures d'insertion en 2022

En 2019, Saint-Malo Agglomération signait une charte locale d'insertion prévoyant de réserver au moins 5 % des heures travaillées sur les chantiers financés par l'Anru (agence nationale pour la rénovation urbaine) à un public éloigné de l'emploi et résidant sur le quartier prioritaire. Cette charte est à l'origine des clauses sociales inscrites dans les marchés publics des opérations concernées. Vingt-cinq personnes, totalisant 7 785 heures d'insertion, ont été recrutées dans ce cadre en 2022. Des opérations non financées par l'Anru ont également fait l'objet de clauses sociales avec 27 personnes supplémentaires concernées pour 3 843 heures d'insertion.

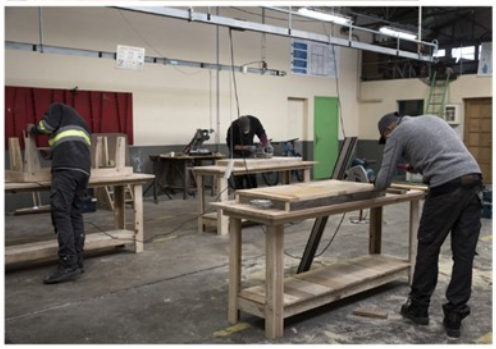


Parmi les chantiers concernés par les clauses sociales : la démolition de l'Étrier de voies vertes, d'espaces verts et d'activités de loisirs.

Des ateliers pour se remobiliser en douceur

Dans un local mis à disposition par l'AFPA, une femme et cinq hommes en situation de grande exclusion ont intégré, en octobre, le dispositif Premières heures. « Premières heures est une étape pour les personnes très éloignées de l'emploi, pour lesquelles un contrat de 26 heures dans un chantier d'insertion classique constitue une marche trop haute », explique Arnaud Gillais, responsable territorial des Compagnons Bâtisseurs de Bretagne qui portent le chantier d'insertion. « Ici, ces personnes souvent sans abri bénéficient d'un contrat de quatre mois, évolutif en nombre d'heures et renouvelable, pour reprendre confiance, se réadapter à leur rythme au monde du travail et accéder aux droits dont elles sont éloignées. » De fait, c'est sous le regard bienveillant de Julien Madec qu'elles s'initient au travail du bois. Saint-Malo Agglomération participe financièrement au dispositif dans le cadre du Contrat de ville. Une convention a aussi été signée pour permettre aux Compagnons Bâtisseurs Bretagne de récupérer des palettes collectées par le service des déchets afin de les transformer en mobilier. Vingt personnes devraient être accompagnées, d'ici la fin 2023.





Solide, solidaire et créateur d'emplois : un projet avec et par les habitants

De quel lieu, de quel service auriez-vous besoin ou envie ? Après avoir été posée aux habitants, la question a fait l'objet, fin 2022, d'ateliers de restitution et de créativité avec les bailleurs et les acteurs institutionnels et associatifs du territoire. S'agira-t-il d'un espace de lien social ? D'un espace avec des services et commerces de proximité ? La réflexion se poursuit en ce début d'année avec la visite de plusieurs lieux inspirants autour de Rennes, l'objectif étant de proposer, via un appel à manifestation d'intérêt, un projet économiquement viable et créateur d'activité sur le quartier. L'émergence et l'accompagnement de ce projet d'entrepreneuriat collectif ont été confiés à TAG35 et Horizons solidaires dans le cadre du Contrat de ville.

Appel à projets : UNE SECONDE SESSION AU FIL DE L'EAU

Lancé chaque année par Saint-Malo Agglomération, l'appel à projets annuel du contrat de ville se termine au 31 janvier, mais les porteurs de projet peuvent encore postuler, de mars à octobre, dans le cadre de la programmation complémentaire et sous réserve des crédits disponibles.

Plus d'infos sur www.stmalo-agglomeration.fr (rubrique Politique de la ville)